



Compte rendu du Conseil Municipal du 17/04/2026

L'an deux mille vingt-six, le vendredi 17 avril à 19h04, le conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle associative sous la présidence de **M. Bernard de MONTFALCON**, Maire.

Présents : Bernard de MONTFALCON, Pascale GRANDJEAN, Elodie UGNON-FLEURY, Georges GUERREIRO, Estelle JOIRON, Annabelle GAUTIER, Stéphanie PELERIN, Geoffrey PERRIN-TOININ, Chrystelle PRIMARD, Philippe DELAGE, Martine PIVIER, Béatrice LAPEYRE.

Absents excusés :

Hugues BERTHET (donne pouvoir à Pascale GRANDJEAN)
Arnaud LEMAITRE (donne pouvoir à Geoffrey PERRIN-TOININ)

Secrétaire de séance : M. Chrystelle PRIMARD a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal, conformément à l'art. L. 2121-15 du CGCT.

Approbation du procès-verbal de la séance précédente

Le conseil municipal approuve le dernier compte rendu avec **12 voix pour** et **3 abstentions**.

1. Fixation du nombre de membres au conseil d'administration du CCAS et élection de ses administrateurs

Il est fait lecture du Code de l'action sociale et des familles précisant les modalités de renouvellement du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Le Maire présente les projets initiés par l'ancienne équipe et poursuivis par la nouvelle, ainsi que les orientations futures envisagées par la municipalité.

- **Organisation** : Le conseil municipal propose de fixer à 12 le nombre de membres du conseil d'administration du CCAS, répartis comme suit : 6 membres nommés par le Maire et 6 membres élus au sein du conseil municipal.

Vote : adopté à l'unanimité.

- **Élection** : Une liste unique de candidats issus du conseil municipal est présentée : Estelle JOIRON, Martine PIVIER, Arnaud LEMAITRE, Stéphanie PELLERIN, Annabelle GAUTIER. À la demande de M. Serge DEGONNE, et compte tenu du dépôt d'une liste unique, le vote se déroule à main levée.

Sont élus à l'unanimité : Estelle JOIRON, Martine PIVIER, Arnaud LEMAITRE, Stéphanie PELLERIN et Annabelle GAUTIER.



2. Composition des commissions communales

Le conseil municipal procède à la constitution des commissions. Les compositions suivantes sont adoptées à l'unanimité :

- **Commission Budget** : Pascale Grandjean, Geoffrey Perrin-Toinin, Stéphanie Pellerin, Annabelle Gautier, Estelle Joiron.
- **Commission Travaux et Voirie** : Georges Guerreiro, Hugues Berthet, Annabelle Gautier, Serge Degonne.
- **Commission Affaires Scolaires** : Arnaud Lemaitre, Chrystelle Primard, Stéphanie Pellerin, Béatrice Lapeyre.
- **Commission PLU** : Elodie Ugnon-Fleury, Arnaud Lemaitre, Béatrice Lapeyre, Geoffrey Perrin-Toinin, Georges Guerreiro.
- **Commission Vie communale, Associative et Communication** : Stéphanie Pellerin, Serge Degonne, Martine Pivier, Chrystelle Primard, Arnaud Lemaitre, Estelle Joiron, Annabelle Gautier, Philippe Delage.

3. Demandes de fonds de concours

La municipalité est en relation avec Mme DUDRET (Pays Voironnais) concernant les dossiers de fonds de concours.

- **Report** : La délibération relative aux travaux de voirie et à l'achat d'un panneau d'informations lumineux est reportée au prochain conseil, dans l'attente de la finalisation du dossier.
- **Révision du dossier menuiseries** : Le projet initial portant sur les menuiseries de la salle des fêtes, de la mairie et de l'étage du bâtiment « 1884 » a été jugé trop global pour être validé. La municipalité souhaite désormais se concentrer prioritairement sur le remplacement des menuiseries de la salle des fêtes. Le dossier est en cours de révision.
- **Panneau d'informations lumineux**: Un échange a lieu concernant l'utilité, l'emplacement et le rapport coût/avantage de cet outil de communication.

4. Questions diverses

- **Acquisition de la salle paroissiale** : M. HENRI (EPFL) a été reçu par la municipalité. Ce dernier déconseille l'acquisition en raison du coût élevé du projet. L'achat a été suspendu par la nouvelle équipe municipale, le coût d'acquisition étant de 90 000 €. Mme LAPEYRE exprime sa surprise de la position exprimée par Mr HENRI. Elle alerte sur le risque de détérioration du cadre esthétique et de l'accessibilité si la salle est vendue à un particulier.
- **Réseaux sociaux** : M. PERRIN-TOININ propose la création de comptes Facebook et Instagram pour la commune. L'objectif est de relayer les informations locales et associatives par un système de partage de publications.
- **Remerciements** : Le conseil remercie Mme Caroline ARNAUD-GODDET pour avoir assuré la passation des dossiers relatifs au cimetière et aux salles communales.
- **Organisation des conseils** : M. DEGONNE souhaite que les dates des séances soient communiquées plus tôt. La municipalité, actuellement en phase de prise de fonctions, confirme sa volonté d'établir un calendrier à plus long terme.
- **Budget 2026** : M. DEGONNE demande que les documents budgétaires soient transmis avant le conseil du 28 avril. L'adjointe aux finances précise que le budget est en phase finale d'élaboration.

La séance est levée à 19h50.